

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU : 16 juin 2014

Présents: A. FRISONI, L. LAGACHERIE, F. BIENCINTO, , L. BOUCHE, , M. DEMOLOMBE, F.LAURENS, M. SENSENDREU, L.PALLEC

Absents: P. COLOMBIE D.CAZENEUVE P. SANCHEZ

Procuration : D.CAZENEUVE à L. LAGACHERIE
P. COLOMBIE à F. BIENCINTO

Ouverture de la séance à 18h30.

Lecture du conseil municipal du 28 avril 2014 adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTEES
DPU	Néant	
Personnels piscine	Monsieur TRANTOUL sera embauché du 5 juillet au 31 août 2014. Deux maîtres nageurs , Monsieur BONO et Mlle DEMARTIN Des indemnités de 39 euros /mois seront versées à CHABBERT M.CL, LAPOULE M.P, TRENTOUL Sébastien.	Accord à l'unanimité
Tarifs piscine : Entrées et buvette	Accompagnant : le tarif passe de 0.60 à 0.50 € Entrée générale : 3 € Colonie et enfant de moins de 16 ans : 1.50 € Carnet de 10 entrées adultes : 25.00 € Carnet de 10 entrées enfants : 12.00 € Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans Tarif préférentiel pour les enfants de SAINT-BEAT qui recevront un carnet de 20 entrées gratuites.	Accord à l'unanimité
Logement maitre nageur	Alain BONO sera logé au Domaine de Méliande Mlle DEMARTIN sera logée au presbytère (cela occasionnera une économie de 1500 euros) Il est nécessaire de mettre un verrou, de remettre un double de clef à l'association Marbre et Arts qui devra les rendre à la fin du festival.	Accord à l'unanimité
Allocation indemnités de conseil et de confection du budget au receveur municipal	Mr le Maire lit les pourcentages auxquels on se réfère = 500 €	

Choix de la nomenclature comptable	Le conseil municipal décide de garder la nomenclature actuelle. Le conseil municipal décide d'adopter la dématérialisation des documents.	Accord à l'unanimité
Interdiction véhicule route forestière après parking Balestan	La route n'est pas sécurisée : il faut installer un panneau d'interdiction stricte avec route dangereuse. A vérifier.	Accord à l'unanimité
Approbation de la 5ème modification du POS	Considérant que le projet de modification simplifiée n'a pas fait l'objet d'avis des personnes publiques associées et du public, le conseil municipal doit décider d'approuver la 5ème modification du POS	Accord à l'unanimité
Choix feux d'artifice	5 artificiers ont été contactés, 3 ont répondu. Au final, l'entreprise STORM est choisie pour les deux feux.	Accord à l'unanimité
Demande de subvention pour mobilier et matériel informatique de la Médiathèque :	La DRAC avait proposé un financement pour le mobilier et le matériel informatique, une demande doit être faite afin d'obtenir une avance. Un financement pour la sonorisation sera demandé à la sénatrice Françoise Laborde dans le cadre de la réserve parlementaire.	Accord à l'unanimité
Subventions associations	Une subvention a été demandée par le comité des fêtes. Le président Freddy BIENCINTO présent quitte la salle pour le vote.	Accord à l'unanimité : Pour 8
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> - CLAE : choix entre l'amicale laïque ou Léo Lagrange : est choisi - Commerçants : achats de panneaux de signalisation et d'enseignes en fer forgé. - Horloge château : en cours d'étude - Escaliers menant au château : on ne peut pas les emprunter en raison des travaux - Journées citoyennes : 21 et 22 juin : travaux de peinture - Blocs tombés rue de dessus : le RTM a été chargé du dossier - Elections sénatoriales : il faut faire un conseil municipal le vendredi 20 juin afin de désigner les délégués à l'élection. - le mercredi 18 juin, un an après les inondations, aura lieu une manifestation du collectif sortir de l'eau - Moulin : le toit est à réparer après qu'un camion de Guintoli est arraché la toiture. - - Rioussac : à nettoyer - Zone bleue : nouveaux disques 	

Fin de séance à 20 heures.